

# Royan et Royannais

## « Des poumons verts vont disparaître de Royan »

**ENVIRONNEMENT** Cinq associations contestent le projet de Plan local d'urbanisme. Elles craignent une densification trop forte en se basant sur « une hausse de la population erronée »

Stéphane Durand  
s.durand@sudouest.fr

Le combat va être long. Si le maire de Royan Patrick Marengo pensait que le projet de nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) passerait comme une lettre à la Poste, il risque de tomber de haut. Cinq associations environnementales (1) menacent déjà d'attaquer en justice ce document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Sur le sujet, deux visions s'affrontent.

D'un côté le maire de Royan veut permettre de construire en hauteur pour « répondre au manque de foncier, au besoin de logements sociaux et à l'accueil de nouveaux habitants » et de l'autre, des associations craignent la fin des poumons verts et une densification trop forte.

« Les élus se sont basés sur une projection de hausse de la population la plus forte, sur les trois scénarios possibles, pour travailler sur ce projet de PLU. Nous considérons que cette vision de l'évolution démographique de la station balnéaire, avec 300 habitants supplémentaires par an, est erronée », prévient Patrice Depondt, le président de Royan Vaux environnement.

L'enquête publique concernant ce nouveau PLU se termine le 22 janvier. Le Conseil municipal devra ensuite délibérer pour l'adopter avec ou sans modification. Les associations auront alors deux mois pour déposer un recours gracieux et encore deux mois pour saisir le tribunal administratif pour une procédure en contentieux.

« Toutes les autorisations de construction en hauteur vont être majorées. Les immeubles pourront atteindre jusqu'à 17,50 m de hauteur. C'est un non-sens », estime Marc Bauhain, le président de l'association Ecovoisins solidaires. Pour ces responsables associatifs,



Les représentants des associations environnementales marchent main dans la main. PHOTO S. D.

cette densification va aussi s'accompagner « d'une disparition des poumons verts ». Et de prendre l'exemple du parc de l'école Louis-Bouchet.

### Le cas Louis-Bouchet

« L'espace qui entoure aujourd'hui l'école est protégé. Dans le projet de PLU, cette protection disparaît pour que ça devienne constructible. Nexity a d'ailleurs travaillé sur un projet », certifie Marc Bauhain. Les associations vont se pencher sur les conditions d'expropriation du terrain en 1963 au profit de la Ville.

Les inquiétudes portent aussi sur l'avenir de « la zone humide de Maisonfort », située le long de la rue Henri-Dunant et des serres municipales. « C'est une zone qui sert de tampon pour les inondations et qui devient constructible dans le nouveau PLU. Il faut au contraire renforcer les corridors écologiques en utilisant "les dents creuses" et en limitant l'empreinte au sol qui entraîne une trop forte imperméabilisation des sols », placent Bernard Chambelland et Sophie Huberson-Debry pour Pays royannais

## La question du Garden tennis

Dans les différents dossiers traités par les associations environnementales dans le cadre du projet de PLU, celui du Garden tennis est en haut de la pile. « Toute une bande de terrain formant un L va passer en zone constructible. Il s'agit notamment de la partie située du côté du boulevard Carnot. Deux courts de tennis en extérieur sont concernés. On pourra construire à 17,50 m de hauteur à cet endroit. Ça va défigurer le quartier et dénaturer le site. Tous les riverains sont vent debout », s'est renseigné Patrice Depondt (Royan Vaux environnement).

Les représentants du club de bridge, qui occupent un local dans cette partie, sont aussi inquiets. Rappelons que la municipalité a lancé un appel à candidature pour gérer le Garden dans le cadre d'une délégation de service public.

« Le maire Patrick Marengo a déjà évoqué, en réunion avec des hôteliers royannais, l'intérêt du groupe Accor », confie Gérard Marquaille, le président de l'association Royan Front de mer qui, sur le sujet, parle « d'omerta et d'hypocrisie. » « Pour se débarrasser de l'association Garden tennis et s'engager vers une délégation de service public, on l'a accusée de tous les maux », se plaint l'intéressé.

Les associations vont se pencher sur l'acte de vente du terrain à la Ville pour voir s'il n'existe pas des clauses sur un changement d'affectation.

environnement et Nature environnement 17.

Ces derniers proposent « une incitation à la réhabilitation des résidences secondaires datant de la reconstruction de Royan en résidences principales pour les nouveaux

habitants ». Le débat risque de durer quelques semaines.

(1) Royan Vaux environnement, Royan Front de mer, Pays royannais environnement, Nature environnement 17 et Ecovoisins solidaires.

## ÉCHOS DE ROYAN

Le Docteur Philippe Mottaz sera décoré



Philippe Mottaz. PHOTO « SO »

**LÉGION D'HONNEUR** Le responsable médical de la cellule de crise du centre hospitalier Royan Atlantique dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 sera promu chevalier de l'ordre national du Mérite. « Au-delà de l'homme, cette décoration récompense la gestion de l'hôpital dans la crise du coronavirus », se réjouit le directeur de l'établissement de santé, Christian Laffargue.

Un livre des éditions Bonne Anse repéré par l'Académie française

**CULTURE** Dans la perspective des prix littéraires que l'Académie française décernera en 2021, l'institution a demandé deux exemplaires du livre de Christophe Soulard « Royan-Médis. Juin 1940, l'envol pour l'honneur des premiers aviateurs de la France libre. » Cet ouvrage, publié aux éditions Bonne Anse, sera proposé à la commission des prix d'histoire de 2021, pour le prix Louis Castex destiné notamment « à l'auteur d'une œuvre littéraire qui permettra de mettre en lumière la grande aventure de l'aviation ».

Christophe Soulard signe dans ce livre le récit de l'épopée des cinq pilotes partis de l'aérodrome de Royan-Médis pour Londres le 17 juin 1940.

« Royan reste en réalité la terre de départ des tout premiers combattants de ce qui allait devenir la France libre. Avant même l'appel du général De Gaulle. Le déclin de leur départ est à trouver dans l'allocution prononcée la veille, le 17 juin, par le maréchal Pétain », nous confiait l'auteur au moment de la sortie du livre.

Jusqu'au 16 janvier

Venez gagner avec **Sud Ouest** un bon d'achat de **50€**

+ une surprise offerte



Retrouvez-nous sur le stand Sud Ouest dans la galerie de votre magasin.

**SUPER U**  
Les nouveaux commerçants

9, route de Saintes  
SAUJON

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30

**SUD OUEST**